

CHARTRE PHOTOVOLTAÏQUE

Présentation synthétique



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Coteaux, Maisons
et Caves de Champagne
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2015



COTEAUX, MAISONS
& CAVES de
CHAMPAGNE
PATRIMOINE MONDIAL

RECHERCHE DE FAISABILITÉ

« ce que dit la charte »

Sitôt l'émergence d'un projet d'équipement photovoltaïque son promoteur engage une étude globale de faisabilité.

Cette approche préliminaire de validation de la faisabilité du projet doit intégrer les recommandations de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne développées au travers de la Charte*.

Respect de l'identité viticole du territoire du Champagne

La puissante identité viticole du territoire du Champagne est portée par le caractère convergent de l'ensemble des éléments qui structurent le paysage (le relief, le vignoble, les architectures, le patrimoine ...).

Toutes les installations perturbatrices de cet équilibre sont à éviter. L'important miroitement des capteurs solaires attire sur eux le regard le détournant ainsi des éléments identitaires qui construisent la richesse du paysage. La covisibilité proche entre les villages viticoles du Champagne et les installations photovoltaïques impactantes est donc à éviter.



Fragilité des entrées de commune

Les entrées de villages viticoles du Champagne regroupent des signes annonciateurs et identitaires de l'appellation d'origine contrôlée Champagne : lisières de vigne, bâtiments d'exploitation viticole, signalétiques commerciales, valorisation d'éléments patrimoniaux etc. Ils apportent tous leur contribution au renforcement et à la cohérence de l'image viticole des communes du Champagne.

Les sites photovoltaïques échappent à cette cohérence traditionnelle et viticole et ne doivent pas la perturber. Leur installation doit respecter un recul vis-à-vis des entrées de village. Cette distance doit être suffisante pour éviter la confusion d'image.

Promotion de l'image du Champagne

La promotion de la notoriété du Champagne repose sur la convergence d'actions pour faire reconnaître les spécificités locales. L'attrait des villages viticoles résulte de la dépendance créée entre les éléments qui le composent : l'adaptation au relief, l'architecture traditionnelle, la mise en œuvre des matériaux locaux et leurs couleurs issues du milieu, les franges viticoles qui ourlent la périphérie des villages, l'animation des travaux de la vigne, le bal des tracteurs enjambeurs et la signalétique des adresses de viticulteurs ...

Les sites photovoltaïques doivent éviter ces zones fragiles et sensibles en termes d'image identitaire.



*Le document complet de la charte méthanisation et photovoltaïque des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est téléchargeable sur le site www.champagne-patrimoine mondial.org

Préservation des itinéraires touristiques

Les itinéraires touristiques accompagnent la découverte de la région. Ils contribuent fortement à la reconnaissance de sa notoriété notamment par les perspectives ouvertes sur la qualité de ses paysages viticoles.

La perturbation par un site photovoltaïque des images panoramiques développées depuis les itinéraires touristiques ou sensibles est à éviter.



Sensibilité des vues panoramiques

Les paysages du Champagne correspondent à des paysages de points de vue. Ces belvédères sont des lieux privilégiés d'observation et de compréhension des paysages du Champagne. Ils présentent une grande attractivité touristique.

Les sites photovoltaïques doivent éviter une installation à l'intérieur de ces vues panoramiques. L'absence de référence à la tradition et à l'identité du lieu les y rend incompatibles avec la préservation de la qualité des paysages.

Eloignement des sites emblématiques du Champagne

La notoriété du Champagne est assise sur quelques sites emblématiques qui assurent un maillage étroit des paysages viticoles du Champagne.

Ces sites à préserver sont parfois des sites naturels, parfois des éléments de l'urbanisme des villages, des éléments d'architecture ou des richesses patrimoniales.

La covisibilité de sites photovoltaïques avec ces sites emblématiques doit absolument être évitée.



ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

« ce que dit la charte »

L'installation de sites photovoltaïques dans les paysages viticoles du Champagne doit s'astreindre à de particulières précautions.

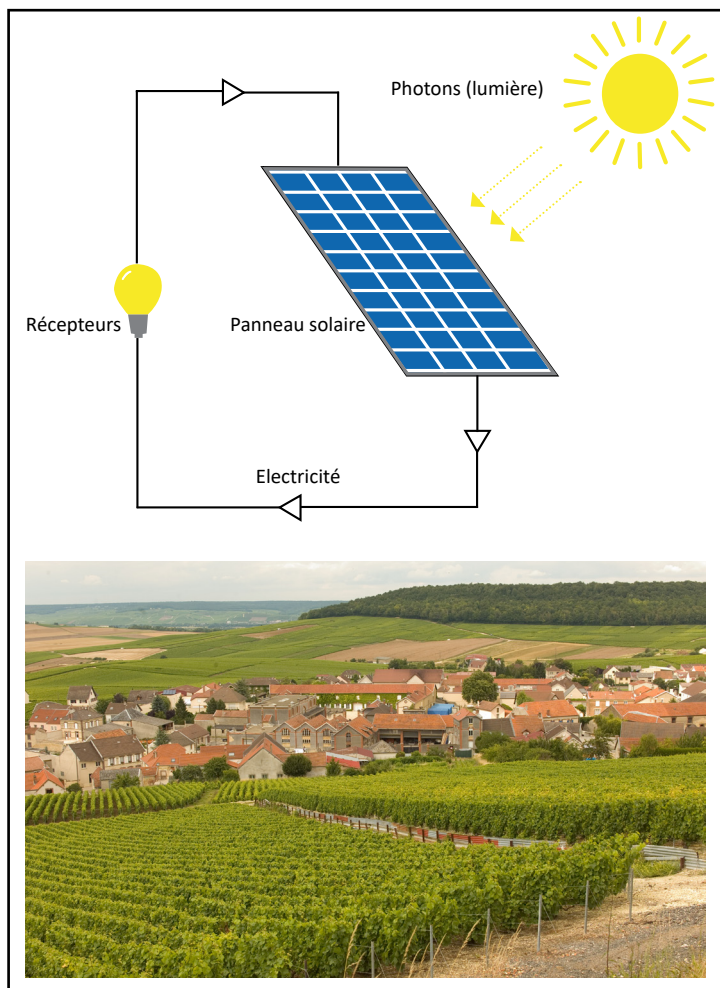
Quelques conseils peuvent encourager à préserver l'harmonie du milieu reposant sur une fusion équilibrée entre le paysage et l'histoire du lieu.

Localisation

Les toits dans les villages sont très majoritairement constatés en tuile. Certains bâtiments souvent moins nombreux sont couverts en ardoise. Il s'agit souvent de plus grosses maisons plus urbaines et plus élégantes. L'alternance entre ces deux matériaux crée la typicité. Elle est importante parce qu'elle identifie la Champagne.

Le bon fonctionnement des panneaux photovoltaïques impose qu'ils s'orientent vers le soleil. Le second critère d'implantation s'intéresse au reflet produit par les panneaux. L'implantation doit garantir que ces reflets n'affectent pas les vues dominantes vers le village et notamment ses entrées.

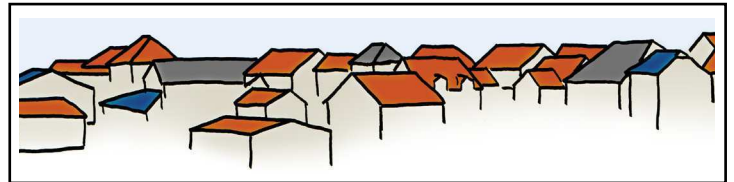
Les covisibilités du reflet avec les sites emblématiques du paysage du Champagne sont à éviter.



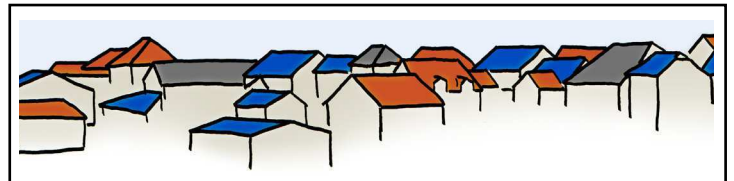
Impact des panneaux photovoltaïques



L'alternance de la tuile et de l'ardoise marque les villages viticoles



Une introduction mesurée de capteurs en toiture est souvent possible



La généralisation des capteurs n'est pas acceptable sans mettre en péril l'image traditionnelle de village viticole

Le miroitement

La principale difficulté d'intégration paysagère des capteurs solaires repose sur le miroitement qui les rend extrêmement visibles et impactant même pour des vues lointaines. Ce reflet de la lumière attire sur eux le regard.

Il crée une hiérarchie dans les vues panoramiques et ces éléments y prennent la première place au détriment d'éléments plus qualitatifs et identitaires. On peut attendre de la technologie que dans un avenir proche elle permette de s'affranchir de cette contrainte.



Impact des fermes photovoltaïques

Les fermes photovoltaïques constituent une introduction nouvelle dans le paysage. Elles ne sont pas référentes de l'identité viticole qu'elles risquent d'amenuiser. Il est donc essentiel de les rendre le plus discrètes possible et de les intégrer le mieux possible au paysage.

Par l'importance de la surface mobilisée la ferme photovoltaïque peut s'apparenter à une culture. C'est alors important qu'elle s'inscrive dans le parcellaire agricole pré existant ou qu'elles occupent des friches industrielles ou militaires.

Avoir le souci de paysager c'est chercher à créer du lien entre les éléments. Ce lien entre le nouvel équipement et son environnement est un enjeu fort.

Ainsi, on cherchera à s'appuyer sur des lignes structurantes du paysage que sont les talus, les haies, les lisières de boisement, les accidents de relief ...

Mise en œuvre en toiture

Pour gagner en élégance les capteurs photovoltaïques doivent s'apparenter à un matériau de couverture intégral et pas à un accessoire surajouté à la toiture. L'équipement gagne alors beaucoup en sobriété et donc en discrétion.

Les panneaux isolés indépendants de la toiture sont donc à éviter.



Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial

C/o Agence d'urbanisme de Reims
Place des Droits de l'Homme – CS 90 000
51084 Reims cedex – France
Tél. +33 (0)3 26 77 42 92

www.champagne-patrimoinemondial.org
contact@champagne-patrimoinemondial.org